



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité 2024

Agir pour la santé de tous

Édito

Répondre aux nombreux défis actuels et à venir du système de santé régional : tel a été l'enjeu de l'année 2024 pour l'Agence Régionale de Santé Grand Est et ses équipes, fortement mobilisées au côté de l'ensemble des acteurs pour répondre aux besoins de santé de la population : prévention et promotion de la santé, organisation de l'offre de santé, innovation, veille et gestion des situations sanitaires sensibles, ...

L'adaptation de nos réponses aux besoins et réalités des territoires aura constitué le fil conducteur de toutes les actions impulsées et soutenues par l'Agence dans les missions qui lui sont confiées en lien étroit avec ses nombreux partenaires : services de l'Etat, représentants des professionnels et établissements de santé, organismes d'assurance maladie, collectivités territoriales, opérateurs et représentants des usagers.

L'amélioration de la qualité du service rendu à la population à tous les âges de la vie - notre ambition collective et partagée - s'est concrétisée par les nombreuses actions mises en œuvre dans les territoires. Parmi les chantiers majeurs portés par l'Agence tout au long de l'année, on peut citer la facilitation de l'accès aux soins non programmés, le soutien financier aux établissements de santé, l'amélioration des conditions de travail des soignants, l'attention portée à l'autonomie et l'inclusion, le renforcement des politiques d'inspection-contrôle, de santé-environnement, les dispositifs de soutien à la santé mentale, au sport-santé ou encore à la e-santé.

La transparence étant partie intégrante des politiques publiques déployées par l'Agence, nous vous proposons, en complément de ce panorama, un bilan de la mobilisation du Fonds d'Intervention Régional, outil à la main de l'ARS pour financer des projets ciblés favorisant l'évolution du système de santé dans les 10 départements qui composent notre région.

Ce bilan de l'année 2024, reflet du pilotage du système de santé régional et du soutien apporté par l'Agence à la transformation du système de santé, n'est pas exhaustif. Il permet, au travers d'illustrations concrètes, de mesurer l'engagement de l'Agence ainsi que les réalisations portées par les équipes au sein des différents métiers et des dix délégations territoriales, en lien étroit avec les acteurs de la santé dans nos territoires, que je souhaite ici très sincèrement remercier.



Dr Christelle Ratignier-Carbonneil
Directrice Générale de l'ARS Grand Est

AGENTS

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Sommaire

LES FAITS MARQUANTS DE 2024	P. 4
FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL & DÉPENSES DE SANTÉ	P. 6
L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST EN ACTIONS	P. 7
Accès aux soins : réduire les inégalités de santé	P. 8
Accompagner les établissements pour des soins de qualité	P. 9
Mieux vivre et vieillir : agir pour le grand âge	P. 10
Handicap : promouvoir l'autonomie et l'inclusion	P. 11
Prévention et santé : des campagnes qui comptent	P. 12
Santé-environnement : relever les défis d'aujourd'hui pour demain	P. 13
Innover pour transformer le système de santé	P. 14
Bâtir la santé de demain dans les territoires	P. 15
Travailler ensemble pour répondre aux besoins des territoires	P. 16
Écoresponsable et proche des territoires	P. 17

LES FAITS MARQUANTS DE 2024

18 JANVIER

SÉMINAIRE DÉDIÉ AUX MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES



1^{er} FÉVRIER

JOURNÉE RÉGIONALE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Nancy | Centre Prouvé

La journée régionale qualité et sécurité des soins a réuni près de 380 professionnels de santé et de nombreux représentants des usagers. Cette forte participation souligne l'intérêt porté aux actions de promotion des démarches d'amélioration continue et l'implication des établissements pour répondre aux enjeux de qualité et de sécurité des soins.

15 & 16 FÉVRIER

CONGRÈS INTER-URPS : « Vers une plus grande coopération entre les professionnels de santé libéraux »

Nancy | Centre Prouvé



Le congrès inter-URPS a réuni plus de 200 professionnels libéraux issus des 10 Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) du Grand Est. Ce congrès marque l'engagement de 10 professions de santé dans leur volonté de travailler en coordination et d'œuvrer ensemble sur le territoire face aux problématiques qu'ils rencontrent.

5 MARS

PRÉVENTION DES ADDICTIONS : SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE ENTRE LA MILDECA ET L'ARS

Une nouvelle feuille de route signée en continuité de la démarche engagée sur la période 2019-2023, pour signifier l'engagement de ces deux administrations dans une politique de prévention des addictions et de mobilisation des acteurs au niveau régional et surtout territorial, concrétisé par des plans d'actions départementaux.

CONSULTER LA FEUILLE DE ROUTE ▶



20 MARS

LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX : RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS DE MÉDICOBUS

Premier appel à projets soutenant le déploiement de médicobus dans la région, en réponse aux besoins de santé des territoires ruraux et pour donner suite à l'annonce du plan « France Ruralité ». Deux initiatives ont été sélectionnées : des cabinets médicaux mobiles dans la Haute-Marne proposant une offre de médecine générale dans les communes prioritaires ainsi qu'un « R'Bus » pour le Centre Hospitalier de Verdun qui dispose d'équipements médicaux et de dispositifs de téléconsultation/télé-expertise.

18 AVRIL

JOURNÉE RÉGIONALE DÉDIÉE À LA PERTINENCE DES SOINS ET DES PARCOURS

Nancy | Centre Prouvé



Près de 200 professionnels et représentants d'usagers, ont pris part à la troisième édition de cette journée régionale. Cet événement a été riche en partages d'expériences, y compris sur les difficultés rencontrées pour optimiser les parcours des patients, et les moyens de les dépasser.

22 MAI

LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC « Contrôle sanitaire des eaux en Grand Est »

La présence d'agents microbiologiques ou de produits chimiques émergents peut parfois être suspectée dans l'eau potable. Il est donc primordial de la contrôler régulièrement pour détecter les éventuels risques sanitaires. Dans le cadre de ses missions, l'ARS Grand Est met en œuvre le contrôle sanitaire des eaux et intègre cette préoccupation dans son futur marché public pour la période 2025/2028.

15 JUIN

NOMINATION DU Dr CHRISTELLE RATIGNIER-CARBONNEIL,
Directrice Générale de l'ARS Grand Est

LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE ►



7 JUILLET

LANCEMENT EN GRAND EST DE LA CAMPAGNE
DE COMMUNICATION SUR L'ACCÈS AUX SOINS
« Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin »

Besoin d'un médecin ?
Suivez le bon chemin.



7 SEPTEMBRE

JOURNÉE DÉDÉE À LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

Châlons-en-Champagne | Foire de Châlons

FOIRE DE CHÂLONS
JOURNÉE DE LA PROMOTION
DE LA SANTÉ MENTALE

pour
une
santé
mentale
positive,
prenons soin de nous



REGARDER LA VIDÉO ►



18 SEPTEMBRE

SIGNATURE DU PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA
CONVENTION MOSAR SUR LA MÉDECINE NUCLÉAIRE
pour améliorer la prise en charge de la population
transfrontalière

CONSULTER LE DOSSIER DE PRESSE ►



7 OCTOBRE

CONFÉRENCE « Bien vieillir : une nouvelle loi pour aller
plus loin » ORGANISÉE PAR LA CRSA

CONFÉRENCE / DÉBAT



BIEN
VIEILLIR

UNE NOUVELLE LOI POUR ALLER PLUS LOIN ?

SAVE THE DATE

13 NOVEMBRE

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ :
Signature de la Feuille de route régionale conjointe
ARS-Assurance Maladie

Ce plan d'action vise à répondre aux enjeux de santé
publique et à renforcer l'accès aux soins dans une démarche
de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

19 & 26 NOVEMBRE

JOURNÉES RÉGIONALES PRSE GRAND EST
« Et si nous parlions Santé-Environnement ? »

Châlons-en-Champagne (19.11.2024)

Strasbourg (26.11.2024)

Les acteurs du 4^{ème} Plan Régional Santé Environnement se
sont réunis le 19 novembre à Châlons et le 26 à Strasbourg
pour évoquer les actions menées en Grand Est avec un focus
sur 8 projets.

LIRE L'ARTICLE COMPLET ►



17 DÉCEMBRE

FORUM DES MÉTIERS DE LA SANTÉ, DU SOCIAL ET DU
MÉDICO-SOCIAL EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy | Centre Prouvé



Organisé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la
Région Grand Est et le Conseil Départemental de Meurthe-
et-Moselle, le Forum des métiers de la santé, du social et
du médico-social a attiré plus de 1500 participants. Une
véritable dynamique territoriale pour attirer, informer et
inspirer les professionnels de demain.

FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL



Le Fonds d'Intervention Régional (FIR), levier financier de l'ARS au service du Projet régional de santé, a permis de soutenir à hauteur de 498,4 M€ des actions contribuant à la transformation du système de santé. En 2024, l'accent a notamment été mis sur le soutien au virage ambulatoire (125,8 M€) - soins critiques et palliatifs en particulier -, la qualité et la pertinence des soins (84,8 M€), les soins et hôpitaux de proximité (68,2 M€), la prévention (39,6 M€) - promotion des comportements et environnements favorables à la santé-, l'innovation et la e-santé (21,9 M€).

MISSIONS*	2022	2023	2024
Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie	73 804 750 €	76 764 400 €	82 240 310 €
Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés, de la qualité et de la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale	128 848 689 €	147 127 398 €	141 794 319 €
Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire	90 712 463 €	90 230 768 €	120 672 031 €
Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	131 575 004 €	132 070 002 €	153 262 394 €
Développement de la démocratie sanitaire	232 081 €	259 009 €	418 487 €
TOTAL GÉNÉRAL	425 172 987 €	446 451 578 €	498 387 540 €



Pour en savoir plus, consultez la plaquette complète en scannant le QR Code ci-contre

*Basé sur la nomenclature nationale des fonds d'intervention des ARS.

Dépenses de santé en Grand Est

Données 2023

Versements aux établissements de santé
9 212,4^{M€}

Versements aux établissements médico-sociaux
2 717,5^{M€}

Autres dépenses sanitaires et médico-sociales
132,5^{M€}

Dépenses de soins de ville
9 075,4^{M€}

Autres prestations
996,5^{M€}

Dépenses de santé publique
104,6^{M€}



Hausse 2022/2023
+ 1,98%
en région Grand Est

Poids des dépenses Grand Est/National
8,26%

Pour en savoir plus, consultez la plaquette complète en scannant le QR Code ci-contre



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST EN ACTIONS

Le Grand Est en quelques chiffres clés

5 118
communes

57 440 km²
superficie sur
10 départements

5 561 287
habitants

8%
de la population nationale

9,5%
de la population âgée
de 75 ans ou plus

274
établissements de santé
dont 109 publics et 165 privés

631

établissements et services
médico-sociaux pour
personnes âgées
dont 22 centres de jours
et 609 EHPAD

716

établissements et services
médico-sociaux pour
personnes handicapées
dont 405 pour adultes
et 311 pour enfants

16 256

médecins généralistes
et spécialistes libéraux
ou salariés

48%

des généralistes libéraux
ont 55 ans ou plus

185

maisons de santé
pluriprofessionnelles
sous accord conventionnel
interprofessionnels

Accès aux soins : réduire les inégalités de santé



L'accès aux soins est le fil conducteur de l'action de l'ARS Grand Est, qui met en place divers dispositifs pour améliorer l'offre de soins et répondre aux besoins des populations : soutien aux professionnels de santé, développement de structures coordonnées et actions innovantes déployées sur l'ensemble de son territoire.

83%

de la population est couverte par un Service d'Accès aux Soins (donnée : fin 2024)

89,4%

de la population est couverte par une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

38

Permanences d'Accès aux Soins de Santé réparties sur l'ensemble du territoire régional

Développement des structures d'exercice coordonné

Le travail en équipe est aujourd'hui plébiscité par les professionnels de santé. Pour le patient, être suivi par des professionnels travaillant en équipe améliore le parcours de soins (notamment pour les personnes atteintes de plusieurs pathologies), et permet de bénéficier d'une coordination des soins, qui allie qualité et sécurité.

Les **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)**, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** et les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** sont des initiatives visant à renforcer la coordination des soins, tout en renforçant l'attractivité de l'exercice des professionnels de santé, notamment dans les territoires sous-dotés.

Le déploiement des **MSP** a poursuivi son accélération significative, dans le cadre de la démarche « 4 000 MSP » impulsée au plan national. Fin 2024, le Grand Est comptait 236 MSP labellisées jouant un rôle clé dans l'accès aux soins primaires.

Afin de faciliter l'accès aux soins, il convient aussi de mobiliser les compétences de l'ensemble des professionnels et d'accompagner leur évolution : l'Agence soutient le déploiement des protocoles de coopération permettant une nouvelle répartition des tâches entre les professionnels du soin ainsi que la montée en charge de nouveaux métiers tels que les infirmières en pratique avancée.

Accès aux soins non programmés

L'ARS a continué à soutenir les dispositifs de réponse aux soins non programmés et d'appui au désengorgement des services d'urgences hospitalières. En 2024, elle a poursuivi et amplifié la dynamique engagée pour le **déploiement et la montée en charge des Services d'Accès aux Soins (SAS)**.

Destinés à renforcer l'offre de soins non programmés en complément de la permanence des soins ambulatoires qui a lieu en soirée, les week-ends et les

jours fériés, les SAS, qui fonctionnent en journée, ont fait l'objet de travaux conséquents avec les professionnels de ville et les établissements de santé support de SAMU, afin d'enrichir les filières d'effectif et de régulation. La mobilisation des infirmiers libéraux (IDEL) a été initiée dans le cadre d'expérimentations dans l'Aube, en Moselle et dans le Haut-Rhin, en complémentarité de l'offre du territoire (évaluations cliniques, des soins, des téléconsultations assistées). Des espaces d'échanges avec les professionnels ont été créés, sous la forme de « café SAS » afin de favoriser une dynamique régionale.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Structures de soins sans rendez-vous : La région dispose de maisons de santé pluriprofessionnelles, maisons médicales de garde et centres de soins offrant des consultations sans rendez-vous. La carte interactive disponible sur sante.fr a été enrichie afin d'orienter les patients vers l'offre de soins la plus proche.

Santé mentale et dispositifs PASS

La santé mentale constitue un enjeu majeur d'accessibilité aux soins, notamment pour les populations les plus fragiles.

Les **Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** soutenues par l'Agence sont des structures ouvertes aux personnes en situation de précarité, qui rencontrent des obstacles financiers, sociaux ou administratifs à l'accès aux soins. Ces dispositifs offrent des consultations médicales gratuites et une prise en charge adaptée, tout en orientant les patients vers les soins nécessaires et en les accompagnant dans leurs démarches administratives.

Les services en santé mentale ont été également renforcés par la création de structures adaptées, telles que des **unités mobiles de psychiatrie**, qui vont à la rencontre des patients dans les lieux de vie, notamment dans les quartiers sensibles ou les zones rurales.

ZOOM

Le bus « Horizon féminin » pour la santé des femmes dans les Ardennes



Dans une démarche d'aller vers, le bus « **Horizon féminin** » offre un accès de proximité aux soins de santé pour les femmes, en particulier dans les zones rurales. Il permet aux femmes des Ardennes d'accéder à des soins essentiels : consultations gratuites sur la contraception, les maladies gynécologiques, la prévention des cancers et la santé sexuelle. Cette initiative réduit les inégalités d'accès aux soins tout en offrant un accompagnement personnalisé.

Accompagner les établissements pour des soins de qualité



En 2024, l'ARS Grand Est a poursuivi son engagement aux côtés des établissements de santé pour garantir des soins toujours plus sûrs, accessibles et centrés sur les besoins des patients. L'ARS favorise le développement de bonnes pratiques, la qualité des parcours de soins et la performance des organisations, dans une dynamique de proximité et de co-construction avec les partenaires et professionnels de santé.

Investissements Ségur : renforcer l'offre dans les territoires

L'ARS a prolongé la dynamique engagée en 2022 de soutien financier aux projets des établissements de santé et au renforcement de l'offre dans les territoires. Un montant total de 296 millions d'euros a ainsi été attribué en 2024 à quinze structures de soins, parmi lesquelles :

- CHS Jury (Reconstruction du site principal de l'établissement psychiatrique – 32 M€),
- CH Epernay (Reconstruction et réhabilitations MCO et urgences – 20 M€),
- Institut de Cancérologie de Lorraine (Projet EPoNA et restructuration de locaux existants – 28 M€),
- Hôpitaux Civils de Colmar (construction d'un nouveau bâtiment et extension du bâtiment médico-technique et réorganisation de l'unité de chirurgie ambulatoire – 40 M€),
- CH Sarrebourg (restructuration complète du service des urgences et du bloc opératoire – 14,7 M€),
- CH Haguenau (extension du Bâtiment Médico-Chirurgical – 20 M€),
- GHRMSA (reconstruction des urgences et des soins critiques – 30 M€),
- Groupe hospitalier Sélestat-Obernai (modernisation de l'unité de chirurgie ambulatoire, de l'hôpital de jour et des urgences – 10 M€).

Améliorer les conditions de travail des soignants du Grand Est

Renforcer les conditions de travail des soignants par les **Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)** : un levier structurant pour le système de santé en Grand Est. Dans la continuité de sa stratégie

régionale de transformation du système de santé, l'ARS Grand Est s'appuie sur les CLACT pour soutenir concrètement les établissements de santé et médico-sociaux qu'ils soient publics ou privés, lucratifs ou non lucratifs, autour de trois grandes priorités :

- la prévention des risques professionnels notamment les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les Risques Psycho-Sociaux (RPS) pour mieux protéger la santé des soignants ;
- l'expérimentation de pratiques RH innovantes ;
- l'amélioration durable des conditions de travail, notamment via des projets inclusifs et des démarches collectives.

Ils permettent de répondre aux besoins identifiés par les professionnels et les étudiants en santé, tout en encourageant des projets structurants à plus long terme.

L'usager, acteur et partenaire du système de santé : une journée régionale d'échanges autour de la qualité des soins

Le 1^{er} février 2024, la **Journée régionale qualité et sécurité des soins**, a rassemblé près de 380 professionnels et représentants des usagers. Coorganisé avec la **Structure Régionale d'Appui (SRA) à la qualité et à la sécurité des soins Grand Est** et **France Assos Santé**, l'événement a marqué une première en région en plaçant l'expérience et l'engagement du patient au cœur des échanges. La journée a mêlé interventions de la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, de l'**Institut Français de l'Expérience Patient (IFEP)**, ainsi que des tables rondes **retours d'expériences**.

296 M€

d'investissements ayant bénéficié à 15 structures

3,8 M€

investis dans 303 Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)

ZOOM

Nouvel hôpital de Jury : un projet pour la santé mentale des mosellans



Ce projet ambitieux transforme la prise en charge en santé mentale en adaptant les soins aux besoins des patients. Le nouvel hôpital de Jury, au cœur d'un parc de 60 ha, disposera de 168 lits répartis en quatre unités mixtes dédiées aux troubles de l'humeur, aux expériences hallucinatoires, à la réinsertion sociale et aux patients âgés. Le respect des droits, dont la liberté de circulation, est garanti par des technologies modernes. Des espaces « Wavecare » alliant lumières, sons et images apaisantes favorisent la gestion du stress et réduisent l'isolement. Construit selon des normes environnementales strictes, il s'inscrit dans une démarche de décarbonation et d'efficacité énergétique. Avec un budget de 50,75 M€, il incarne une vision innovante et humaniste de la santé mentale.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Mieux vivre et vieillir : agir pour le grand âge



L'ARS Grand Est a continué à développer sa politique volontariste en faveur des personnes âgées et de leurs aidants en soutenant des dispositifs pour favoriser le maintien à domicile, soutenir les structures d'accueil et accompagner les professionnels, en lien étroit avec les collectivités, chefs de file de la politique de l'autonomie.

26

Centres de Ressources Territoriaux (CRT) au 1^{er} janvier 2025

33,5 M€

de soutien exceptionnel à 168 structures pour personnes âgées en 2023-2024

100%

des EHPAD contrôlés sur la période 2022-2024

Développement des CRT pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Dans un contexte de vieillissement de la population et respectant le souhait des personnes âgées de vieillir chez elles, l'ARS a déployé des Centres de ressources territoriaux (CRT) visant à proposer un accompagnement médico-social renforcé à domicile. Ces centres visent également à soutenir les professionnels de santé dans leur mission. Depuis 2022, l'ARS Grand Est a lancé des appels à candidatures qui permettent d'identifier 26 CRT opérationnels en 2024.

Création de nouvelles plateformes de répit pour accompagner les proches aidants

Pour soutenir les aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, des solutions adaptées à leurs besoins ont été mises en place. Ainsi, 3 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit ont été créées en 2024, destinées aux proches aidants de personnes âgées dans la Marne, la Haute-Marne et les Vosges. Ces professionnels leur apportent un soutien personnalisé (temps d'écoute, information, organisation de répit à domicile, etc.).

Activité physique et sportive : préserver l'autonomie des personnes âgées

En déclinaison du Schéma Régional de Santé, l'ARS fait de la promotion de l'activité physique et sportive une priorité d'action pour prévenir la perte d'autonomie. La prévention constitue ainsi un levier majeur de préservation de l'autonomie à tout âge améliorant la qualité de vie et l'espérance de vie en bonne santé des personnes. Dans cette optique, l'agence a lancé en 2024 un appel à manifestation d'intérêt qui a permis de soutenir 70 projets d'activités physiques et sportives déployés par

les établissements et services médico-sociaux, financés à hauteur de 700 000€ dont la moitié spécifiquement dédiée aux personnes âgées.

Soutien financier aux EHPAD en difficulté

Consciente des difficultés financières auxquelles des structures médico-sociales ont fait face, l'ARS a mobilisé un financement exceptionnel de 33,5 millions d'euros, répartis entre 168 établissements :

- 146 EHPAD (soit près d'un quart de ceux implantés dans la région), pour un montant de 31,8 millions d'euros,
- 20 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), pour 1,6 M€,
- 1 accueil de jour pour personnes âgées et 1 unité d'accueil spécialisé Alzheimer, pour un total de 125 000 euros.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Contrôle des EHPAD

Dans le cadre du plan national de contrôle des EHPAD 2022-2024, l'ARS Grand Est, aux côtés des Conseils départementaux, s'est mobilisée pour garantir la qualité des prises en charge et la sécurité des résidents au sein des établissements publics et privés. L'ensemble des 609 EHPAD de la région avait ainsi été contrôlé au 31 décembre 2024. Les inspections ont porté sur plusieurs thématiques : gouvernance, ressources humaines, qualité des soins, accompagnement des résidents et prévention du risque de légionellose. Ce plan de contrôle a permis d'identifier les établissements nécessitant un suivi renforcé, et de formuler des mesures correctives pour améliorer durablement les conditions d'accueil et de prise en charge.

ZOOM

Programme de soins intégrés pour personnes âgées : 5 projets retenus en Grand Est



Dans le cadre du programme ICOPE conçu par l'OMS, 5 projets ont été retenus, localisés sur différents territoires (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin) afin de favoriser le repérage précoce des facteurs de fragilité chez les seniors et à retarder l'entrée dans un état de dépendance. L'appel à candidatures s'adressait aux CPTS, maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé et associations de professionnels de soins primaires comportant des médecins généralistes et des infirmiers.

Handicap : promouvoir l'autonomie et l'inclusion

Les actions en faveur des parcours des personnes en situation de handicap ont privilégié l'autonomie, l'inclusion et la proximité. Ils se sont concrétisés par le développement de solutions innovantes et locales : scolarisation en milieu ordinaire, adaptation et accompagnement au vieillissement, amélioration de l'accès aux soins et au sport.



Scolarisation en milieu ordinaire

L'ARS est particulièrement engagée sur le renforcement de l'offre médico-sociale en milieu ordinaire grâce à une collaboration forte avec l'Éducation Nationale et les acteurs médico-sociaux. Cela se traduit par la création d'**Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)** ou **Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)**, les **Unités d'Enseignement pour les Élèves Polyhandicapés (UEEP)**, les **dispositifs d'autorégulation (DAR)** ou encore les **Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)**.

Personnes handicapées vieillissantes

Consciente de l'augmentation du nombre de **personnes en situation de handicap âgées de plus de 50 ans**, l'ARS a initié des travaux pour adapter les modalités d'accompagnement à leurs besoins spécifiques. Ces travaux ont impliqué des représentants des collectivités territoriales, des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), des établissements et services médico-sociaux, des établissements de santé et des représentants d'usagers et de leurs familles. L'objectif était de dégager un consensus sur les modalités d'un accompagnement de qualité, adapté aux profils des personnes en situation de handicap vieillissantes.

Pour en savoir plus,
scannez le QR Code ci-contre.



Accès aux soins

L'ARS a lancé un appel à manifestation d'intérêt visant à améliorer l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap. 500 000 € ont ainsi été mobilisés en 2024 pour compléter les organisations dédiées facilitant l'accès aux soins courants des personnes en situation de handicap. Sur le terrain, le déploiement du dispositif « **Handigynéco** » avec la mise en place de consultations gynécologiques de dépistage et de prévention auprès des femmes accueillies en EAM et MAS, formation des sages-femmes volontaires, organisation d'ateliers collectifs à

destination des personnes accueillies, ainsi que des professionnels de santé et des établissements d'accueil médicalisés/maisons d'accueil spécialisées.

733 nouvelles solutions d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre du **plan national « 50 000 solutions »**, l'ARS a financé, au cours de l'année 2024, **733 nouveaux projets** visant à renforcer l'accompagnement des **enfants et adultes en situation de handicap**. Cette démarche ambitieuse s'inscrit dans une volonté nationale de **développer une offre d'accompagnement plus inclusive, plus accessible et mieux adaptée aux réalités du terrain**.

Les solutions financées couvrent un large éventail de besoins : accompagnement médico-social, développement de services à domicile, création de structures innovantes, renforcement de dispositifs déjà existants, ou encore soutien aux aidants. Ces projets ont été **conçus pour répondre de manière fine aux attentes et aux parcours de vie des personnes handicapées**, en tenant compte de leur diversité, de leur âge, de leur situation géographique, mais aussi des besoins exprimés par leurs familles.

L'un des axes forts de ce plan repose sur la **proximité et la territorialisation des solutions proposées**. En privilégiant des initiatives ancrées localement, l'ARS vise à **éviter les ruptures de parcours**, notamment lors des transitions de vie (entrée à l'école, passage à l'âge adulte, vieillissement, etc.), qui peuvent fragiliser les personnes en situation de handicap. L'objectif est également de garantir un accès équitable aux ressources et services, y compris dans les territoires ruraux ou moins bien dotés.

Enfin, ces projets s'inscrivent dans une logique de **co-construction avec les acteurs de terrain** : associations, établissements médico-sociaux, collectivités territoriales, Éducation Nationale, professionnels de santé, mais aussi les personnes concernées elles-mêmes et leurs proches. Cette dynamique collective contribue à faire évoluer les pratiques vers une société plus inclusive, où chaque personne peut trouver des réponses adaptées à ses besoins tout au long de sa vie.

7

dispositifs supplémentaires ouverts en milieu scolaire pour les enfants avec autisme ou troubles du spectre autistique (4 UE MA, 1 UE EA, 2 DAR)

350

nouvelles solutions déployées en faveur des aidants des personnes en situation en handicap

ZOOM

L'accès au sport pour tous



Encourager l'accès au sport pour tous en facilitant l'accès des personnes âgées et en situation de handicap aux équipements sportifs, avec le soutien de professionnels formés. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en juin 2024 > 700k€ pour 70 projets dont 50% sur le champ « **personnes handicapées** ».



Scannez le QR Code
ci-contre pour
regarder la vidéo.



Prévention et santé : des campagnes qui comptent



En 2024, l'ARS Grand Est a renforcé ses actions de prévention, en lien avec la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques et du sport Grande Cause Nationale. Elle a mené de nombreuses campagnes de vaccination (HPV, bronchiolite, rougeole, grippe, COVID) pour protéger les populations, en particulier les plus jeunes, et répondre, avec les autres acteurs de la santé, aux enjeux de santé publique sur l'ensemble du territoire.

9 000

élèves de 5^{ème} vaccinés contre les HPV dans les collèges durant la campagne 2023-2024

et

13

centres de vaccination mobilisés

393

personnes sensibilisées et 57 salariés vaccinés lors d'une expérimentation de promotion de la vaccination des professionnels en EHPAD

Activité physique : une priorité régionale renforcée en 2024

À l'occasion des **Jeux Olympiques et Paralympiques** et de la déclaration de l'activité physique comme **Grande Cause Nationale 2024**, l'ARS Grand Est a intensifié sa mobilisation pour promouvoir l'activité physique favorable à la santé.

Reconnue comme un déterminant essentiel de santé à tous les âges, l'activité physique est au cœur du **Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028**. Depuis 2018, un plan régional a permis de structurer des actions durables en lien avec la stratégie nationale Sport Santé, aux côtés de nombreux partenaires (cf. page 15).

En 2024, l'ARS Grand Est a lancé un appel à projets et un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir des actions locales en faveur des publics les plus éloignés de la pratique : personnes atteintes de maladies chroniques, en situation de handicap, âgées ou en précarité. Une dynamique essentielle pour lutter contre la sédentarité et ancrer durablement les bienfaits du mouvement dans les parcours de vie.

Dans un contexte de recrudescence de la **rougeole** en Europe et de la **coqueluche** dans la région, des actions de sensibilisation ont été engagées à destination des professionnels de santé, afin d'assurer une couverture vaccinale optimale.

Enfin, les campagnes printanières et automnales de **vaccination contre la grippe saisonnière et le COVID-19** sont restées un pilier essentiel de la stratégie de protection des personnes les plus vulnérables, tout comme la vaccination anti-grippale.

Ces actions témoignent d'une mobilisation constante de l'ARS avec les acteurs pour renforcer la prévention et faire de la vaccination un levier de santé publique accessible à tous.

Un plan régional « santé sexuelle »

L'ARS Grand Est a lancé l'écriture de sa première stratégie régionale de santé sexuelle. Le 19 avril 2024, **plus de 50 acteurs** se sont réunis lors du **premier Comité régional dédié à ce sujet**. Cette stratégie s'articule autour de quatre axes majeurs :

- la promotion positive de la santé sexuelle et reproductive ;
- le dépistage et la prévention ; l'amélioration des parcours de soins et de la qualité des prises en charge ;
- la coordination et le suivi des acteurs impliqués. Une dynamique collective est désormais engagée pour faire progresser la santé sexuelle dans la région.

Pour en savoir plus,
scannez le QR Code ci-contre.



Vaccination : des actions pour « aller vers » les publics concernés

La **campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)** engagée en 2023 a été poursuivie dans les collèges de la région pour prévenir les cancers liés à ces infections. En outre, pour les plus jeunes, la prévention de la bronchiolite passe aussi par le déploiement de la vaccination des nourrissons.

Pour en savoir plus,
scannez le QR Code ci-contre.



ZOOM Étape Grand Est « Pour une France en Forme »



Le 13 avril 2024, Strasbourg a vibré lors de l'étape Grand Est de la tournée nationale « **Pour une France en Forme** ». Cet événement d'envergure, ouvert aussi bien aux professionnels qu'au grand public, avait pour objectif de mobiliser et sensibiliser la population sur l'importance de l'activité physique et sportive au quotidien, ainsi que sur la nécessité de lutter contre la sédentarité.



Scannez le QR Code
ci-contre pour
regarder la vidéo.



Santé-environnement : relever les défis d'aujourd'hui pour demain



À l'heure où les changements climatiques et les pollutions diverses ont un impact croissant sur le quotidien des habitants du Grand Est, l'ARS a mis en œuvre des stratégies variées pour protéger et améliorer la santé de la population sur des champs tels que la qualité des eaux, la lutte contre le moustique tigre, la qualité de l'air ou encore la décarbonation du système de santé.

Eaux de consommation : évolutions des contrôles concernant les paramètres étudiés

Dans le cadre de sa mission de contrôle sanitaire des eaux, l'ARS a lancé, en 2024, un **nouveau marché public pour la période 2025-2028**, intégrant notamment l'analyse de polluants émergents tels que les nouveaux métabolites de pesticides et certains PFAS. L'objectif est de garantir la conformité des eaux en regard des normes sanitaires, définies sur le plan européen ou national, ainsi que des préoccupations locales.

En 2024, 50 000 contrôles ont été effectués en Grand Est. Environ 15 % d'entre eux ont révélé des non-conformités chimiques ou bactériologiques, nécessitant la mise en place d'un suivi des mesures correctrices ou d'urgence. Ces interventions ont été menées en étroite collaboration avec les préfetures départementales, les collectivités et les exploitants.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Concernant la problématique Nestlé Waters impliquant des sources vosgiennes, l'ARS a répondu aux sollicitations dans le cadre de l'audit de la Commission européenne (mars 2024) et de la Commission d'information sénatoriale (juin 2024) – dossier toujours en cours en 2025, avec l'audition par la Commission d'enquête sénatoriale relatives aux « Eaux embouteillées ».

Lutte anti-vectorielle

Face à la progression du moustique tigre dans la région, l'ARS Grand Est a poursuivi une **surveillance entomologique active** en lien avec des opérateurs de démoustication. Ce nuisible, vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika, fait l'objet d'un **suivi renforcé**, notamment dans les zones sensibles ou à risque.

En 2024, **71 nouvelles communes ont été colonisées**, contre 44 en 2023, portant à **163** le nombre total de communes concernées dans la région. Deux nouveaux départements — **la Marne et la Haute-**

Marne — ont rejoint la liste des territoires classés colonisés, aux côtés du **Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle et Moselle**, soit désormais **six départements** au total.

Pour anticiper les implantations, des **pièges pondoirs** ont été déployés et suivis dans chaque département. En parallèle, **288 signalements** de moustique tigre dans des communes non colonisées ont été réceptionnés et analysés en 2024 par les opérateurs mandatés par l'ARS. La **vigilance citoyenne** reste un appui essentiel à cette stratégie de prévention.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par intoxication en France. L'ARS mène chaque année une **campagne de prévention à destination du grand public et de ses partenaires**. Durant l'hiver 2023-2024, 80 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrés exposant 241 personnes (131 hospitalisations). L'objectif est de rappeler les bons gestes pour éviter ces accidents.

Hôpital du futur : accompagner les établissements de santé dans leur transition énergétique

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, l'ARS a accompagné les établissements de santé dans la réalisation de leur Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et l'élaboration de plans d'action afin de réduire leur impact environnemental, dans un objectif de décarbonation du secteur.

L'ARS a ainsi activement participé au projet régional « **Hôpital du futur** », aux côtés de la Préfecture de région et du Conseil régional, en cofinçant avec la Région Grand Est un soutien de 9 millions d'euros. Inscrite dans la dynamique Grand Est Région Verte, cette initiative a permis de soutenir 11 projets innovants, autour de l'éco-conception des soins, de la gestion des déchets de santé et de la rénovation énergétique des bâtiments.

50 000

prélèvements d'eau réalisés

500 000 €

investis dans la lutte contre le moustique tigre

1,5 M€

engagés pour soutenir 11 projets d'établissements sélectionnés dans le cadre d'Hôpital du futur

ZOOM

Journée régionale « Eau potable et santé »



Le 12 novembre 2024, un événement régional dédié aux collectivités, exploitants d'eau potable, services de l'État et entreprises a été organisé par le Pôle Aquanova et l'ARS Grand Est. Cette journée, qui a réuni plus de 140 participants, a permis d'échanger sur un enjeu clé : la prise en compte des paramètres émergents dans les Plans de la Sécurité Sanitaire des Eaux. Retours d'expérience, présentations réglementaires et solutions innovantes ont nourri les réflexions pour renforcer la qualité et la sécurité de l'eau potable.



Scannez le QR Code ci-contre pour regarder les vidéos.



Innovier pour transformer le système de santé



L'ARS Grand Est a soutenu la transformation du système de santé en favorisant l'émergence de projets innovants visant à améliorer la coordination des parcours de santé, la pertinence et la qualité des prises en charge sanitaire et médico-sociale, ainsi que l'accès aux soins.

30

expérimentations dans le cadre de l'Article 51

+ 20 000

téléconsultations réalisées dans le cadre de la Feuille de Route Télémédecine Grand Est

6 414

professionnels ont utilisé *Mon Espace Santé* en Grand Est en 2024 (+ 57% par rapport à 2023)

Les expérimentations d'organisations innovantes en santé (Article 51)

Créé par l'article 51 de la loi de financement pour la sécurité sociale de 2018, l'« Article 51 » est un dispositif unique de soutien à l'innovation en santé.

Dans le cadre de cette initiative, l'ARS soutient des projets innovants qui visent à transformer l'organisation des soins, à améliorer l'efficacité du système de santé et à répondre à des enjeux locaux spécifiques, tout en impliquant les acteurs du territoire (professionnels de santé, établissements, patients, etc.).

Les projets qui bénéficient de l'Article 51 sont souvent axés sur la **réorganisation des parcours de soins** ou le **développement de nouvelles pratiques**. Ces expérimentations sont mises en œuvre pour tester de nouvelles approches avant une éventuelle généralisation nationale si les résultats sont positifs.

Développement de la télémédecine et des téléconsultations

La **Feuille de route télémédecine Grand Est 2024-2026**, lancée le 27 novembre 2024 par la Préfecture de la région Grand Est, le Conseil Régional, l'Assurance Maladie et l'ARS Grand Est, marque une nouvelle étape dans le développement de la télémédecine sur le territoire. Dotée d'une enveloppe de 4,28 millions d'euros, elle vise à améliorer l'accès aux soins, notamment dans les zones rurales, en permettant des consultations à distance et renforce la collaboration entre professionnels de santé grâce au partage de données et aux consultations multidisciplinaires. La feuille de route permet également une prise en charge plus rapide et évite les déplacements des patients. Elle encourage l'innovation et la digitalisation des pratiques de santé. Enfin, elle garantit la sécurité des données des patients et respecte les normes sanitaires.

ZOOM Le dispositif DAUM



Le **Dispositif d'Accompagnement et d'Utilisation du Médicament (DAUM)** vise à améliorer la gestion des patients dits gros consommateurs des services d'urgence, souvent confrontés à des problèmes de santé chroniques ou mal pris en charge.



Scannez le QR Code ci-contre pour regarder la vidéo.



Le projet **AKO@dom-PICTO** vise à améliorer le suivi des patients atteints de cancer sous traitement oral ou immunothérapie en créant des parcours coordonnés entre l'hôpital, la ville et le domicile. Lancé en 2021, il propose deux types de parcours : un suivi intensif à domicile avec l'aide d'infirmiers pour les patients vulnérables (AKO@dom) et un suivi par le pharmacien d'officine (PICTO). En août 2024, plus de 1 370 patients dans le Grand Est en ont bénéficié, améliorant leur qualité de vie, autonomie et suivi médical. L'expérimentation se poursuivra jusqu'en octobre 2025

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Mon espace santé

L'ARS a soutenu ce dispositif visant à accompagner les patients dans leur parcours de soin de manière plus fluide et coordonnée. Ce programme permet de mieux connecter les différents professionnels de santé (médecins, spécialistes, hôpitaux, etc.) autour du patient, tout en améliorant l'**organisation et la continuité des soins**.

En Grand Est, comme en France, plus d'un usager sur cinq a activé **Mon Espace santé**. 66,5% des « espaces santé » ont été alimentés au moins une fois dans le Grand Est (donnée supérieure à la moyenne nationale de 56,6%). Soit une évolution de plus de 19% par rapport à l'année 2023.

Bâtir la santé de demain dans les territoires



À travers la mise en œuvre du **Projet régional de santé (PRS)** et sa déclinaison dans les territoires en lien avec la politique nationale de santé, l'ARS a impulsé et soutenu des actions couvrant l'ensemble du champ de la santé.

Le Projet régional de santé 2018-2028, feuille de route de l'ARS et de ses partenaires

L'accent a été mis, en 2024, sur la mise en œuvre des priorités du **Projet régional de santé**, notamment autour des thématiques inscrites dans le **Schéma régional de santé 2023-2028** :

- minimiser l'impact du changement climatique sur la santé des populations (avec notamment le soutien à la décarbonation du système de santé);
- renforcer la prévention et la promotion de la santé notamment au plus près des jeunes (0 à 16 ans) et de leurs parents ;
- préserver l'autonomie à tous les âges de la vie ;
- renforcer l'accessibilité aux soins, en particulier lorsqu'ils sont non programmés.

À noter, des actions destinées à **améliorer les parcours de prise en charge**, autour des enjeux suivants :

- la santé respiratoire (asthme, allergies et bronchopneuropathie chronique) ;
- les AVC ;
- le surpoids des enfants et adolescents ;
- les adolescents atteints de maladies rares ou chroniques ;
- la scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap.

Des projets départementaux pour améliorer la santé de la population

Dans le prolongement des débats organisés en 2022 et 2023 dans le cadre du **Conseil National de la Refondation (CNR)** les 20 projets retenus en 2023 pour bénéficier d'un soutien de l'ARS (1 M€ attribués) se sont déployés en 2024 dans chacun des départements de la région. Les projets soutenus par cette dynamique ont été accompagnés et suivis par les **Conseils Territoriaux de Santé (CTS)**, et l'Agence Régionale de Santé, à travers ses délégations territoriales.

L'activité physique à des fins de santé, une priorité en Grand Est

La deuxième édition du **Plan Régional «Activité Physique à des Fins de Santé»** a été officiellement signée le 27 mars par l'ARS, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Région Grand Est, l'Assurance Maladie, le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est et la Conférence Régionale du Sport.

Ce nouveau plan prévoit des actions de sensibilisation à l'importance de l'activité physique, des programmes d'accompagnement personnalisés et des partenariats avec les acteurs locaux. L'objectif : **créer un environnement favorable à la pratique sportive et de santé, pour tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur condition physique.**

Plan Régional Santé Environnement Grand Est : une mobilisation partenariale soutenue

L'ARS a poursuivi son engagement aux côtés de l'ensemble des partenaires du **Plan régional santé environnement (PRSE) 2023-2028**, au travers d'actions de sensibilisation des acteurs – Forum santé-environnement, Journées régionales PRSE – ou encore du lancement d'appels à projets autour de thématiques telles que « Médicaments et environnement », et « Urbanisme favorable à la santé ».

Santé transfrontalière : des échanges renforcés

Les échanges avec nos partenaires sur la santé transfrontalière ont porté sur **l'attractivité des soignants, les spécialités en tension et la prise en charge des patients**, avec notamment des travaux dédiés à la mise en place d'une cellule médico-psychologique, avec le Luxembourg et la convention MOSAR en Moselle pour l'accès aux soins en imagerie nucléaire.

82%

des habitants de la région peuvent être orientés vers une expertise neurovasculaire en moins de 30 minutes en cas d'AVC

et

18%

en moins d'une heure

ZOOM

Une web-série pour faire connaître les actions déployées et donner la parole aux acteurs



L'ARS a lancé en 2024 une websérie sur les réalisations dans le cadre du **Projet régional de santé**. Les 5 premiers épisodes diffusés ont concerné :

- Les hôpitaux de proximité
- L'éducation thérapeutique du patient à distance
- Le métier d'infirmier en pratique avancée
- Prescirmouv, le dispositif régional de prescription d'activité physique
- Le stage de sensibilisation au handicap pour les étudiants en médecine



Scannez le QR Code ci-contre pour regarder les vidéos.



Travailler ensemble pour répondre aux besoins des territoires



L'ARS a mobilisé ses équipes pour apporter réponses et solutions aux besoins de santé de la population. Un travail en lien avec les nombreux partenaires, professionnels de santé, élus, collectivités territoriales, institutionnels, représentants des usagers dans un enjeu majeur d'ancrage dans les territoires.

86 800 €

investis dans des actions de recueil de la parole et de renforcement de l'implication des usagers dans les politiques de santé

122

établissements de santé accompagnés dans la réalisation d'exercices de crise

Démocratie en santé

Afin d'encourager la participation citoyenne, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), avec le soutien de l'ARS, lance chaque année un appel à projets. En 2024, 7 projets ont été retenus sur 24 candidatures, pour un montant de 86 785 €, afin de recueillir la parole des usagers et renforcer leur implication dans les politiques de santé.

La démocratie en santé repose sur la participation des usagers, professionnels et élus à la définition et à l'évaluation des politiques publiques de santé. **Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS), installés dans les 10 départements entre février 2023 et décembre 2024**, y contribuent activement en établissant un diagnostic des besoins ou soutenant la coordination des parcours de santé et valorisant l'expression citoyenne.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



L'ARS a organisé des sessions dans les 10 départements de la région. Plus de 3 800 kits d'auto-décontamination et 240 supports explicatifs ont été réalisés et diffusés, en lien avec les CHRU de Nancy et Strasbourg.

La solidarité inter-ARS s'est également concrétisée par le **soutien apporté à l'ARS de Mayotte**, à la suite du cyclone Chido, fin 2024 : fourniture de matériels, sécurisation des structures, suivi de l'approvisionnement en eau potable, mobilisation d'agents volontaires, etc.

Travail avec les opérateurs de prévention

Pour protéger la santé de la population, l'ARS a mené une **politique de prévention active, en lien avec de nombreux partenaires du territoire**. Elle a soutenu des actions de sensibilisation, de dépistage ou de diagnostic : **santé sexuelle, lutte contre le cancer, addictions et vaccination**. Grâce à des financements ciblés et à des campagnes d'information, l'ARS a contribué à renforcer l'accès à la prévention.

En 2024, 65 000 kits ont été envoyés pour encourager le dépistage du cancer colorectal. Le taux global de participation au dépistage s'élève à 39,7 %, selon les dernières données disponibles. Pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, la couverture régionale atteint 61%, avec une participation particulièrement élevée dans le Haut-Rhin et la Marne. Quant au dépistage organisé du cancer du sein, le taux de participation s'élève à 51,7 %

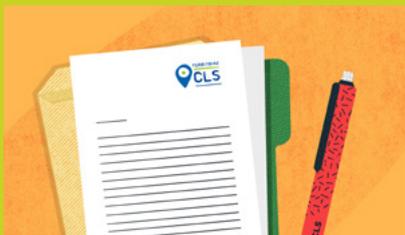
Contrats locaux de santé

En 2024, l'ARS a poursuivi le **déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS), élaborés en partenariat avec les collectivités**. Adaptés aux besoins de chaque territoire, ces contrats visent à réduire les inégalités sociales et territoriales en santé, en coordonnant des actions de prévention, d'accès aux soins et de promotion de la santé.

Un nouveau CLS a été signé dans l'Aube avec la **Communauté de communes du Pays d'Othe**. La Haute-Marne est devenue le premier département du Grand Est entièrement couvert par des CLS.

ZOOM

Les élus parlent du Contrat Local de Santé



Le CLS est un outil essentiel pour agir concrètement sur les enjeux de santé des territoires. Pensé pour s'adapter aux réalités locales, il permet aux collectivités de coordonner leurs actions avec les professionnels de santé, institutions et partenaires. Il facilite également l'identification des besoins des habitants et la mise en place de solutions pour y répondre. Dans cette vidéo, quatre élus du Grand Est partagent leur expérience et expliquent comment le CLS renforce leur capacité d'action au plus près des préoccupations quotidiennes des habitants.



Scannez le QR Code ci-contre pour regarder la vidéo.



Vigilance et réponse aux crises sanitaires

Pour renforcer la résilience du système de santé, l'ARS a accompagné les acteurs face aux crises sanitaires.

En 2024, plusieurs alertes de veille sanitaire ont été recensées et gérées :

- **1834 signalements de maladies à déclaration obligatoire** (tuberculose, légionellose, hépatite A, rougeole, etc.) ;
- **1172 signalements concernant d'autres pathologies** (infections respiratoires, gastro-entérites, gale, coqueluche) ;
- **222 expositions environnementales** (eaux contaminées, exposition au plomb).

Afin d'**anticiper les situations de crise**, 122 établissements ont été accompagnés pour mener des exercices. Afin d'anticiper les situations de crise, 122 établissements de santé ont été accompagnés pour mener des exercices de cybersécurité.

Pour préparer les établissements aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques,

Écoresponsable et proche des territoires



L'ARS, dont les équipes sont implantées dans les 10 départements du Grand Est, a connu d'importantes évolutions en 2024 en termes de gouvernance et d'organisation. Soumise à des contraintes budgétaires fortes, elle a continué à mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs au service de la santé de la population tout en maintenant son engagement sociétal.

Une agence au plus près des acteurs de la santé et des citoyens

Implantée dans les 10 départements du Grand Est, au plus près des acteurs de la santé, l'ARS a connu d'importantes évolutions en 2024, marquées par une réorganisation avec la publication d'un nouvel organigramme et la nomination du Dr Christelle Ratignier-Carbonneil au poste de Directrice générale le 1^{er} juin, succédant ainsi à Mme Virginie Cayré.

Un nouveau Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'État et l'ARS a été signé pour la période 2024-2028, concrétisant l'engagement de l'agence dans la mise en œuvre des priorités nationales et régionales de santé.

Le Conseil d'administration de l'agence présidé par le Préfet de région, a été installé fin 2024, prenant la suite du Conseil de surveillance et réservant une place accrue aux élus locaux et aux représentants des usagers.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code ci-contre.



Des moyens humains et techniques mobilisés au service de la santé de la population

L'ARS, pilotée par l'équipe de Direction générale, s'appuie sur un Comité de direction pour la mise en œuvre de la politique régionale de santé en lien avec les orientations nationales de santé.

Fin 2024, l'ARS comptait 746 agents répartis entre les différents métiers et au sein des dix délégations territoriales.

Un important effort de formation a été déployé, pour un montant total de 435 170 €, destiné à soutenir le développement des compétences et à accompagner l'évolution professionnelle des agents.

L'accent a également été mis sur les actions en faveur du recrutement de stagiaires et d'apprentis, l'emploi des personnes en situation de handicap et le renforcement de l'attractivité de ses métiers par la promotion de la **marque employeur**.

La **modernisation des outils informatiques** a permis d'accompagner les agents dans la réalisation de leurs missions, facilitant la dynamique de gestion de projet impulsée au sein de l'agence : développement de la softphonie, de la visioconférence, déploiement de Teams et Office 365, webinaires thématiques, etc.

Dans un contexte contraint, le budget de l'agence, d'un montant global de 69 M €, s'est réparti entre les postes de dépenses suivants : enveloppe de personnel 59,7 M€ ; enveloppe de fonctionnement 8,7 M€ ; enveloppe d'investissement 0,6 M€.

Une agence engagée en matière de responsabilité sociétale

L'ARS a poursuivi son engagement dans une démarche de Responsabilité sociale d'entreprise autour de thématiques phares, telles que :

- **la démarche « ARS sans tabac »**, avec notamment l'organisation de conférences thématiques, d'animations internes à l'occasion du Mois Sans Tabac, de consultations de tabacologues et diététiciens,
- **le sport-santé**, en lien avec l'opportunité qu'ont représenté les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) pour la sensibilisation aux bienfaits de l'activité sportive,
- **l'éco-responsabilité**, avec la constitution d'un réseau interne composé d'une vingtaine d'éco-ambassadeurs pour soutenir des actions telles que la semaine du développement durable, la semaine du handicap et autres actions de prévention et de promotion de la santé.

746

collaborateurs
ARS Grand Est

un effort de formation de
435 170 €

20

éco-ambassadeurs
au sein de l'agence

ZOOM

Sport-santé pour tous & JOP 2024



Une importante dynamique interne a été impulsée sur le thème du sport-santé, en lien étroit avec l'événement majeur qu'ont constitué les Jeux olympiques 2024. Parmi les actions menées en direction de l'ensemble des collaborateurs de l'agence : l'organisation d'une conférence animée par un ancien médaillé olympique français, des interviews et témoignages dans le podcast interne, des articles dans la newsletter interne, la création d'un espace dédié sur l'intranet, l'organisation de challenges de marche par équipe, des jeux-concours sous forme de quizz.

Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



3 Boulevard Joffre - CS 80071
54036 Nancy Cedex



03 83 39 30 30 (*standard régional*)



ars-grandest-contact@ars.sante.fr



**Abonnez-vous à notre newsletter
et suivez-nous sur les réseaux sociaux !**



www.grand-est.ars.sante.fr



Agence Régionale de Santé Grand Est



@ARS_Grand_Est



@ARSGrandEst



Agence Régionale de Santé Grand Est